



Transformation numérique

La transformation numérique des TPE/PME devient un enjeu majeur de l'économie française.

Dans le cadre du plan de relance de l'automne 2020, le gouvernement a mis en place la [plateforme France Num](#) pour encourager les entreprises à se transformer et les soutenir dans leurs démarches.

Dans notre environnement digital, les entreprises qui ne sont pas numériques sont moins performantes et seront très vite dépassées par celles qui se seront modernisées.

Véritable partenaire de votre réussite Quovive vous conseille et vous accompagne à chaque étape. Sollicitez notre expertise, gagnez en sérénité et en temps.

De quoi s'agit-il ?



Améliorer votre organisation administrative, commerciale et RH

- 🌀 Automatisation de processus manuels
- 🌀 Optimisation du classement
- 🌀 Meilleure accessibilité et partage des documents



Garantir la sécurité de vos données

- 🌀 Structuration de la confidentialité
- 🌀 Sauvegardes
- 🌀 Cybersécurité



Etre en conformité à la réglementation actuelle ou à venir

- 🌀 RGPD
- 🌀 Facture électronique obligatoire dès 2023-25
- 🌀 Coffre-fort numérique
- 🌀 etc.



Vous faire connaître et maîtriser votre e-réputation

Comment s'y prendre ?

En tant qu'expert-comptable, nous connaissons déjà bien votre organisation administrative. Et comme nous avons digitalisé Quovive, nous savons de quoi nous parlons quand nous abordons les questions de transformation numérique d'une TPE.

Nous sommes donc compétents pour vous aider en 3 étapes :

- 🌀 Diagnostic de l'existant
- 🌀 Préconisation cible
- 🌀 Accompagnement à la mise en œuvre de votre nouvelle organisation

Notre démarche est simple et adaptée à la taille de votre entreprise. Nous proposons des forfaits d'honoraires d'accompagnement tout compris.

Nous travaillons avec des partenaires informatiques qui proposent des solutions stabilisées et performantes que nous connaissons bien.